

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 mars 2025

Challenge des « Professionnels de la route », une seconde édition qui accueille de nombreux établissements de la Région Sud

La Fondation VINCI Autoroutes, l'association Formation & Métiers et l'AFT Transport & Logistique ont organisé, ce jeudi 20 mars, la seconde édition du grand challenge « Les Professionnels de la route ». Une nouvelle édition qui a réuni 6 des 8 lycées de Provence-Alpes-Côte d'Azur formant aux métiers de la logistique et du transport de marchandises.

A l'issue d'une série d'épreuves pratiques et théoriques, les Lycées Professionnels, Paul Héraud et Domaine d'Eguilles, grands vainqueurs du tournoi, ont été récompensés dans les catégories C (Lourd) et CE (Super Lourd).

Cet évènement régional a permis à la Fondation VINCI Autoroutes et à la gendarmerie de sensibiliser plus d'une centaine d'apprentis conducteurs de poids lourds à la sécurité routière. L'occasion de favoriser les échanges entre les lycéens et les intervenants de la route qui veillent à la sécurité de leur trajet 24h/24.



Un challenge organisé en partenariat avec la Fondation VINCI Autoroutes, autour de valeurs communes

La Fondation VINCI Autoroutes est fière de s'engager auprès des apprentis conducteurs de poids lourds et de participer à la valorisation de leur savoir-faire et de leurs compétences. L'organisation de ce type d'évènement présente clairement une dimension pédagogique autour des valeurs clés nécessaires sur la route que sont la sécurité, la précision, le professionnalisme et le sens du collectif

Les hommes et femmes en jaune qui veillent à la sécurité des trajets des usagers 24h/24 et 7j/7 sont directement concernés par la formation des futurs conducteurs de poids lourds. A travers les échanges qu'il génère, ce tournoi contribue à une meilleure connaissance réciproque des spécificités de chaque métier : conducteurs de poids lourds, gendarmes, femmes et hommes en jaune...



6 lycées professionnels de la Région Sud étaient réunis pour la seconde édition du challenge

Ce concours a été imaginé, conçu et créé en 2023 par le Lycée Privé Professionnel Saint-André avec l'association Formation & Métier et la Fondation VINCI Autoroutes.

Dans une logique de valorisation de ce secteur professionnel, et conformément aux dernières réformes du ministère de l'Éducation Nationale, ce challenge a pour finalité de renforcer les valeurs indispensables à l'exercice du futur métier des élèves.

Composé de différentes épreuves mêlant connaissances théoriques et mises en pratique, ce tournoi a regroupé une centaine de participants issus de 6 lycées professionnels proposant des formations liées à la conduite routière en Provence-Alpes-Côte d'Azur : LPP St André (Marseille), LP La Floride (Marseille), LP Les Alpilles (Miramas), LP des métiers Galliéni (Fréjus), LP Paul Héraud (Gap) et LP Domaine d'Eguilles (Vedène).

L'enchaînement de dix épreuves a permis aux candidats de mettre en avant les compétences clefs acquises durant leur apprentissage en vue de l'obtention de leur diplôme, et qu'ils mettront en pratique dans l'exercice de leur futur métier : chargement et arrimage d'un poids lourd, attelage et dételage d'un chargement, réalisation d'un créneau, réalisation d'une mise à quai, agilité lors de la conduite, vérification des équipements d'un poids lourd, chaînage d'un tracteur, utilisation d'un transpalette, dextérité lors d'un slalom et connaissance théorique basée sur un quizz.

Pour devenir « LE » professionnel de la route 2025, douze apprenants se sont donc affrontés avec bienveillance durant cette journée. Pour le permis "Lourd (C)", un vainqueur a été désigné parmi 6 jeunes issus du cursus CAP « Chauffeur livreur de marchandises ». Pour le permis "Super Lourd (CE)" un vainqueur a été désigné parmi six élèves suivant le cursus CAP « Conducteur routier de marchandises » ou BAC PRO « Conducteur transport routier de marchandises ». Mattéo Boyer du Lycée Professionnel Paul Héraud (Gap) et Thomas Vergier du Lycée Professionnel Domaine d'Eguilles (Vedène) ont remporté la seconde édition de ce tournoi régional dans les catégories C et CE.

« Les objectifs de ce challenge sont multiples. En premier lieu, ce concours met en lumière nos formations professionnelles de conducteur livreur et routier de marchandises. Le challenge est aussi un marqueur de l'investissement des équipes enseignantes. Nous pouvons voir ici une récompense de leur travail et du temps investi auprès des élèves. Enfin l'un des rôles sous-jacents de ce challenge, mais pas des moindres, est d'apporter une nouvelle richesse dans le cursus de formation de nos jeunes. De façon plus large, nous souhaitons aussi faire grandir l'attrait des métiers de la route et assurer un intérêt des apprenants dans leur projet professionnel. Cette richesse doit avoir une répercussion sur la motivation de nos élèves et les inciter à suivre avec une assiduité marquée leur formation professionnelle. Je souligne par ailleurs que tout au long de cette journée de compétition, l'enchaînement des épreuves a été ponctué par des ateliers découverte en lien avec la sécurité routière et les métiers de VINCI Autoroutes. Ils ont apporté une véritable plus-value à cette journée placée sous le signe de l'échange. »

Jérémy Gaulin

Créateur du concours « Les Professionnels de la route »



« Partenaire de l'Education nationale, l'AFT TRANSPORT & LOGISTIQUE agit au quotidien afin de valoriser et faire connaître les nombreux métiers de la branche, tout en permettant aux élèves de la filière de se former en mettant à disposition des lycées professionnels des véhicules école.

C'est avec grand plaisir que nous nous associons cette année encore au Lycée Professionnel Saint André et à la Fondation VINCI Autoroutes afin de mettre toujours plus en avant les conducteurs et conductrices de demain à l'occasion de cette nouvelle édition des "Professionnels de la Route" organisée en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

Valentin Marmonier

Délégué Régional par Intérim – AFT TRANSPORT & LOGISTIQUE PACA CORSE





Des ateliers pédagogiques pour contribuer à une meilleure connaissance de la règle du corridor de sécurité

Lors du challenge, les participants ont été sensibilisés à cette règle encore trop souvent méconnue et insuffisamment respectée.

La règle du corridor de sécurité destinée à améliorer la sécurité des équipes intervenant sur autoroute a été introduite dans le Code de la Route en septembre 2018. Elle prescrit à chacun de ralentir et s'écarter autant que possible de tout véhicule qui intervient sur autoroute pour créer une zone de protection autour des personnels en intervention. Le décret du 17 septembre 2018 oblige les conducteurs, à l'approche d'un véhicule immobilisé ou circulant à faible allure sur un accotement ou une bande d'arrêt d'urgence, à réduire leur vitesse et changer de voie si possible.

Malgré la multiplication des campagnes de sensibilisation rappelant l'importance du respect du corridor de sécurité pour la sécurité des intervenants sur autoroute (patrouilleurs, dépanneurs, SAMU, gendarmes, pompiers, etc.), chaque semaine en moyenne plus de deux véhicules d'intervention sont percutés sur le réseau autoroutier national concédé (un véhicule percuté par semaine sur le réseau VINCI Autoroutes). Ces chiffres traduisent l'urgence de faire connaître à tous les conducteurs la règle du corridor de sécurité.

Ce type d'évènement permet à la Fondation VINCI Autoroutes de rappeler la nécessité de se mobiliser collectivement et sans relâche pour sensibiliser les conducteurs sur cette règle cruciale de sécurité routière.

Lien YouTube sur la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=jakOVm4KGU8>



« Nous sommes très heureux d'accueillir la deuxième édition de ce challenge entre les lycées professionnels de la Région Sud, qui a réuni cette année encore plus d'une centaine de participants. C'est une très belle opportunité de générer des échanges privilégiés avec des futurs conducteurs de poids lourds et de les sensibiliser notamment à la nécessité d'être vigilants tout au long de leur carrière aux intervenants de la route en renforçant leur attention dès qu'ils les croiseront durant leurs trajets. Par ailleurs, la Fondation VINCI Autoroutes a plaisir à coorganiser de tels événements qui rassemblent les branches de l'éducation et de la formation et les professionnels que nous sommes. Une meilleure connaissance réciproque est gage d'une sécurité renforcée.

Philippe Erman

Directeur Régional Sud-Est VINCI Autoroutes et ambassadeur de la Fondation VINCI Autoroutes



CONTACTS PRESSE :

Fondation VINCI Autoroutes
Carine Bazei - carine.bazei@vinci-autoroutes.com - 07 63 64 71 71

LES PROFESSIONNELS DE LA ROUTE – Lycée Privé Professionnel St André
GAULIN Jérémie – jgaulin@formationmetier.fr – 06 03 76 16 60

AFT TRANSPORT & LOGISTIQUE PACA CORSE
Valentin MARMONIER – valentin.marmonier@aft-dev.com – 07 88 30 25 57

A propos du challenge « Les Professionnels de la route »

Concours imaginé, conçu et créé en 2024 par le LPP SAINT-ANDRÉ sous l'égide de l'association Formation & Métier. Dans une logique de valorisation de la voie professionnelle, conformément aux dernières réformes du Ministère de l'Éducation Nationale, ce challenge a pour finalité de mettre en avant les compétences professionnelles des élèves lors de différentes épreuves mêlant connaissances théoriques et mises en pratique.

A propos de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable

Créée en février 2011, la Fondation VINCI Autoroutes est à la fois un laboratoire, un observatoire et un outil d'information dédié à l'évolution des comportements. Investie depuis l'origine dans la promotion de la responsabilité individuelle et collective sur la route, elle a progressivement élargi son territoire d'action à l'éducation, au respect de l'environnement et à l'ouverture aux autres par la lecture. Autant de traductions, pour tout un chacun, de l'aspiration à bien (se) conduire sur la route.

En 2022, la Fondation investit un nouveau domaine, en soutenant des projets de préservation et de restauration du patrimoine naturel dans les territoires.

Ses champs d'action :

- *Faire progresser la recherche en finançant des recherches scientifiques innovantes dans différents champs des conduites à risques, du respect de l'environnement et de la lecture comme vecteurs d'amélioration des comportements et, dans le domaine du génie écologique, en mesurant l'impact dans la durée des actions de restauration des milieux naturels soutenues ;*
- *Sensibiliser le grand public en menant des campagnes d'information et de sensibilisation aux risques routiers, à la conduite responsable et à la préservation de l'environnement ;*
- *Soutenir des initiatives associatives et citoyennes en promouvant des projets en faveur d'une mobilité sûre, respectueuse des autres et de l'environnement et en accompagnant des projets de restauration écologique.*

<https://fondation.vinci-autoroutes.com> – X - [Facebook](#) - [LinkedIn](#) et [Instagram](#)

A propos de l'AFT

Créée en 1957, l'AFT est l'organisme de développement de la formation professionnelle Transport et Logistique. Il intervient au profit de toutes les entreprises de transport public (compte d'autrui) ou privé (compte propre). Présente sur l'ensemble de la France métropolitaine, l'AFT assure sa mission générale de développement de la formation en cofinçant des formations, en appuyant le système éducatif, en informant et en orientant les publics divers vers les métiers et formations du secteur (www.choisis-ton-avenir.com), en créant des contenus de programme pour les enseignant.e.s et les formateur.trice.s, en accompagnant les entreprises dans les évolutions sociétales et en produisant des indicateurs de l'emploi et de la formation.

www.aft-dev.com